

Annexe

Le Comité canadien pour la protection des journalistes (CCPJ)
et
le Réseau international pour la liberté d'expression (IFEX)

Fondé en 1981, le Comité canadien pour la protection des journalistes est une organisation non gouvernementale sans but lucratif réunissant plus de 350 journalistes de première ligne, rédacteurs en chef, directeurs de publications, éditeurs et entreprises de médias en vue de protéger et de promouvoir la liberté d'expression. Le CCPJ administre le seul bureau existant d'échange d'information sur la liberté d'expression et la liberté de la presse, en collaboration avec d'autres groupes de même nature de partout dans le monde. Baptisé IFEX (*International Freedom of Expression Exchange* : Réseau international pour la liberté d'expression), ce centre d'échange relie 260 organisations réparties entre plus de 80 pays.

La principale activité de l'IFEX consiste à assurer le fonctionnement d'un réseau d'action d'urgence visant à défendre la liberté d'expression et les droits des journalistes, des écrivains et des organisations de presse et de diffusion. Chaque fois qu'il est porté atteinte à ces droits, on envoie l'information nécessaire pour protester par courrier électronique aux organisations participantes partout dans le monde. Celles-ci adressent ensuite leurs protestations aux gouvernements, aux organismes internationaux et à d'autres instances, par télécopieur ou par courrier électronique. On traite ainsi presque deux mille cas par an. Les campagnes de cette nature peuvent contribuer à faire libérer les personnes emprisonnées pour leurs opinions ou leur action professionnelle.

En 1995, l'IFEX a mis sur pied le Programme de liaison avec les pays en développement dans le but de soutenir les organisations vouées à la défense de la liberté d'expression dans les pays en développement en les aidant à établir des liens avec les milieux internationaux de la liberté d'expression par le moyen de son bureau d'échange d'information. La rapidité et la liberté de la circulation de l'information sont essentielles au développement aussi bien qu'à l'efficacité du travail en matière de liberté d'expression. Les technologies des communications occupent donc une place centrale dans le Programme de liaison, dans un contexte où sont levés chaque jour de nouveaux obstacles aux communications internationales.

En 1996, l'IFEX a créé l'IFEX Internet Service, une base de données consultable accessible par le Web qui constitue la principale ressource informatique mondiale en matière de liberté d'expression. L'adresse de l'IFEX Internet Service est <http://www.ifex.org/>.